



Mairie de BENAIX
Le Village
09300 BENAIX
Tél : 05.61.01.92.04
commune-benaix@orange.fr



BENAIX, le 3 février 2017

COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 Décembre 2016

Le conseil municipal de Bénéaix s'est réuni à 19h05 en séance ordinaire, le 15 Décembre 2016 sous la présidence de M. BARRAU-HILLOT, Maire.

Présents : M. Jean BARRAU-HILLOT, M. Michel DELEGLISE, M. Collin FLEMING, M. Bernard CASTEILLA, Mme Linda PONT, Mme Claudine GOMEZ, Mme Catherine AUSSEL, Mr Jean-Marc GABET, Mr Jean-François DEVAUX.

Excusé : Mlle Jessica MIQUEL

Absents : M. Patrick VIDAL.

Secrétaires de séance : Mmes AUSSEL Catherine et PONT Linda.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Compte Rendu du 03 Novembre 2016.
- Finances
- Travaux en cours
- Voirie
- Participation complémentaire santé
- Convention CAT
- Bâtiments communaux
- Questions diverses

Approbation du Compte Rendu du 03 Novembre 2016.

Mr le Maire, nous demande d'approuver le compte rendu de la séance du 03 Novembre 2016.

Après lecture, *approuvé à l'unanimité.*

Finances

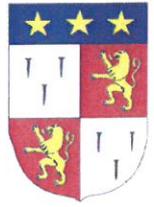
La trésorerie de la commune en cette fin d'année est de l'ordre de 38 000€.

Il reste les travaux de la salle des fêtes à régler à savoir la pose des fenêtres ainsi que les travaux du plaquiste. Ces paiements interviendront en 2017.

Il est également prévu en début d'année 2017 de « renégocier » les emprunts pour obtenir des taux d'intérêts plus bas et pouvoir effectuer un autre emprunt pour de travaux de rénovation de bâtiment.



Mairie de BENAIX
Le Village
09300 BENAIX
Tél : 05.61.01.92.04
commune-benaix@orange.fr



Travaux en cours

Monsieur le Maire nous fait état de l'avancée des travaux sur la salle communale. Il reste à effectuer les travaux d'électricité, la pose du carrelage et de la faïence et les travaux de peinture. Les travaux de rénovations auront coûtés un peu plus cher que prévu. L'opération devrait être terminée fin février 2017.

Voirie

Les travaux de voirie effectués sur la route de Morency par le biais du Syndicat de voirie seront facturés en Janvier 2017. Le Syndicat de voirie étant dissous au 31 décembre 2016 (arrêté préfectoral), les travaux de voirie pourront se faire sous l'égide d'une convention de mandat avec la Communauté de Communes, ce qui permettra de pouvoir obtenir des subventions plus importantes que de passer directement par la commune.

En ce qui concerne les travaux de 2017, Monsieur le Maire propose de faire réaliser des devis pour les chemins de Bigot d'en Haut et de Serrelongue.

Participation complémentaire santé

Monsieur le maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la participation à la complémentaire santé de Mme ROUSSEL Céline, Adjoint administratif ; Le Conseil Municipal se prononce favorablement à la demande et décide de verser une participation mensuelle d'un montant de 15€.

Voté à l'unanimité

Convention CAT

Mr le Maire annonce au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à des réflexions concernant le remplacement de Mr CAMPEDEL qui a souhaité faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} juillet 2017.

Il propose, dans un premier temps, de passer une convention avec le CAT « Les Ateliers Lavelanédiens » notamment au niveau de l'entretien des espaces verts pour une incidence financière de l'ordre de 240€ annuels.

Voté à l'unanimité.

Bâtiments communaux

Un dossier de rénovation de la grange de l'entrée du village en logement locatif est en cours d'étude. Benoît COMBES de la CCPO est venu sur place avec un architecte conseil du CAUE. Un architecte est ensuite venu sur place également pour établir des plans pour un appartement avec garage. Il convient de faire réaliser un assainissement autonome pour le futur projet. Il n'y a pas de possibilité de regroupement d'assainissement entre les différents appartements communaux. Comme on est sur du locatif, il n'y a pas non plus de possibilité de subventionnement pour l'assainissement.



Mairie de BENAIX
Le Village
09300 BENAIX
Tél : 05.61.01.92.04
commune-benaix@orange.fr



Il faut de plus faire réaliser le bornage. Mr RAMADOUR, architecte prend contact avec la Sté AXIOME de Lavelanet pour l'avancée du projet.
A voir aussi les subventionnements possibles pour ce dossier. Affaire à suivre...

D'un autre côté, des devis vont être demandés pour la réfection des toits de l'atelier et de la cuisine de la salle communale.

Questions diverses

Mr le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution d'une prime annuelle pour les employés. Il propose le montant de 200€ brut par employés.
Voté à l'unanimité.

Fin de la séance 21h